

OHÉL, l'accord gagnant !

L'Orchestre d'Harmonie d'Eure-et-Loir, c'est une session par an pour proposer à son fidèle public des représentations de qualité, au travers d'œuvres diverses et variées.

L'OHÉL se maintient aujourd'hui grâce à ses partenaires, aux cotisations de ses adhérents et à quelques dons privés.

POURQUOI PAS VOUS ?

Depuis 2017, l'OHÉL est une association reconnue d'intérêt général. À ce titre, votre don est déductible d'impôt. Réduction d'impôt égale à 60% des versements pris dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires (art 238 bis 1 du CGI).

Exemple :

Si votre don est de 100 €, votre don ne vous coûte réellement que 40€ après déduction fiscale de 60€ sur votre impôt

Montant du don	Montant réel	Exonération d'impôt
200€	80€	120€
500€	200€	300€
1000€	400€	600€

NOTRE DON EN ECHANGE DE...

- 🎵 votre logo sur tous nos supports de communication afférents à la session à venir (flyers, affiches, programme, réseaux sociaux...)
- 🎵 affichage de votre banderole sur les lieux de concerts
- 🎵 invitation à tous les concerts

Votre don doit être envoyé à l'association avant le 1er décembre de l'année. Une attestation de reçu de don vous sera envoyée en retour.

Pour toute question contacter Eva STEFANI, présidente au 06 14 69 44 60.

Dénomination entreprise :

N° de SIRET : FINESS :

Représentant légal :

Adresse :

Cp : Ville :

Tél : Mail :

Certifie verser un don en chèque à l'OHÉL (n°siret 51503220900014) d'un montant de €.

Date et signature : /.... /20....

Chèque à l'ordre de l'OHÉL à retourner au 5 rue Pauvert Poulain, 28800 Moriers.

Les musiciens de l'OHÉL vous remercient pour votre contribution à la vie de l'association.